

Montréal, le 19 septembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023
Dossier R-4213-2022, Phase 2**

Maître Locas,

Vous trouverez ci-joint, la demande de renseignements no 12 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 27 septembre 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl
p. j.